PÉTITION

Vendredi 13 avril 2007, une délégation des salariés de JDC et de Nestlé avait prévu de se rendre à Meaux où se tenait un meeting de Nicolas Sarkozy à 18 h 30. Des salariés de Gate Gourmet voulaient en faire autant et devaient partir de Mitry pour se rendre également à la salle des fêtes de Meaux.

Cette action était pacifique : il s'agissait de se rendre au meeting d'un candidat à l'élection présidentielle pour l'interpeller sur les situations de l'emploi en Seine-et-Marne, et en particulier sur celles de JDC, Nestlé et Gate Gourmet.

Comme cela avait déjà été le cas dans le passé — notamment avec Jean-François Copé, maire de Meaux et porte-parole du gouvernement — **le but de l'action était d'obtenir une entrevue** avec Nicolas Sarkozy pour pouvoir exposer les situations de ces entreprises et échanger avec lui sur la politique de l'emploi qu'en tant que candidat, il se propose de mettre en place s'il est élu à la fonction présidentielle.

Les salariés de Gate Gourmet **n'ont jamais pu sortir de la zone industrielle de Mitry**, ils en ont été empêchés par d'importantes forces de l'ordre. Quant aux JDC, **ils ont été bloqués sur la route** : une fois descendus de leur car, les forces de l'ordre les ont cernés, leur interdisant tout mouvement. C'est ainsi que les salariés ont été chargés par les CRS, alors qu'ils essayaient de repartir à pied – certains d'entre eux ont été brutalisés. Cette "immobilisation" a duré **près de 3 heures**.

Cette situation est anormale et inquiétante à plus d'un titre :

- tout d'abord, il s'agit d'un **délit d'entrave à la liberté de circulation**,
- il s'agit aussi d'un délit **d'entrave au droit d'expression**.

Nous avons bien compris la conception de la légalité républicaine qui est à l'oeuvre dans de telles réactions, quitte à remettre en cause des libertés fondamentales...
Enfin, on peut être surpris qu'un tel déploiement de forces de l'État soit mis en place pour le meeting d'**un simple candidat**.

L'action se voulait non violente, même si elle était, par la force des choses, revendicative, puisqu'il s'agissait d'interpeller un candidat sur ses éventuelles futures responsabilités dans le domaine de l'emploi.

La brutalité, la disproportion et la légalité plus que problématique des mesures mises en place nous amènent à vous alerter et à vous inciter **à alerter le maximum de personnes ou de médias**.

En signant cette pétition, nous vous demandons également **de réaffirmer votre soutien à la lutte des salariés** qui cherchent tout simplement à défendre leurs droits et leurs emplois ainsi que d'**exprimer votre condamnation des atteintes aux libertés fondamentales d'expression et de circulation**.

Le comité de soutien des salariés de JDC

Prénom - Nom	Adresse	Signature